

## La Résidence " Choisir son avenir "



**La Résidence " Choisir Son Avenir "** est implantée dans le 14ème arrondissement depuis 1984. Créée à l'origine par l'Association Choisir Son Avenir, elle est depuis janvier 2006 gérée par l'A.N.P.I.H.M.

Il s'agit d'un établissement de type médico-social, d'agrément foyer de vie, conventionné par la Direction de l'Action Sociale et de l'Enfance de Paris.

Sa situation privilégiée dans un quartier commerçant, bénéficiant de nombreux équipements sociaux, de loisirs, médicaux et d'un réseau de transport important, permet aux personnes accueillies de bénéficier des multiples apports de la capitale.

### **Une Résidence de petite taille**

Composée de six appartements et d'un local professionnel, **La Résidence " Choisir Son Avenir "** accueille douze personnes à mobilité réduite.

Intégrée dans un immeuble locatif de Paris-Habitat, elle permet aux résidents de développer des relations de voisinage et de bénéficier d'une réelle intégration sociale dans le quartier, par l'utilisation des commerces et des services de proximité.

Quatre appartements sont copartagés (deux ou trois personnes), deux appartements sont individuels. Une chambre dans un des appartements permet de proposer un accueil temporaire.

L'ensemble est domotisé : ouverture des portes, système d'appel, interphonie, et sécurisé.

### **Les résidents ?**

Sont accueillies principalement des personnes originaires du Département de Paris atteintes de pathologies telles que : déficiences neuromusculaire, traumatique, séquelles d'infirmités motrices cérébrales, de poliomyélite....), sans troubles associés.

Cette Résidence s'adresse à des personnes qui :

- ☞ aspirent à une vie autonome tout en bénéficiant d'un entourage collectif et sécurisé,
- ☞ souhaitent un cadre contenant et sécurisant et/ou un accompagnement socio-éducatif plus soutenu,
- ☞ désirent acquérir une autonomie suffisante pour vivre en appartement indépendant,
- ☞ ont besoin d'accueil temporaire en cas de difficultés d'ordre familial ou autre,
- ☞ doivent faire face au besoin de " souffler " des aidants familiaux,
- ☞ veulent faire un stage de découverte de la vie en Résidence.

Elle peut constituer une solution à la sortie d'instituts de rééducation, de services hospitaliers, de structures médico-sociales plus importantes, ou pour vivre hors du domicile parental pour les plus jeunes.

### **La raison d'être de la Résidence**

A mi-chemin entre vie en établissement et vie à domicile, la Résidence " Choisir Son

